Téléport 2 - 1 avenue Clément Ader BP 40109 86961 Futuroscope Chasseneuil Cedex Tél : +33 (0)5 49 49 80 80



Arrêté n° AA-2023-03 du 10 février 2023

Comité électoral consultatif de l'ISAE-ENSMA Arrêté de composition à compter du 10 février 2023

LE PRESIDENT DU COMITE ELECTORAL CONSULTATIF

- Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 718-11 à L. 718-12, L. 719-1 et L. 719-2 ainsi que les articles D.719-3 à D.719-40 ;
- Vu les statuts de l'ENSMA approuvés en date du 18 janvier 2017 ;
- Vu le décret n°2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers ;
- Vu la délibération du conseil d'administration n°CA-2022/06-05 du 24 juin 2022 portant sur le règlement intérieur, notamment l'article 9,

ARRETE

Article 1: Composition

	KHOUDEIR Majdi CROZATIER Anne	en qualité de Directeur de l'ISAE-ENSMA et de Président en qualité de Directrice Générale des Services
Monsieur	BELLENOUE Marc BOURDON François BARON Mickaël	en qualité d'élu au Conseil d'administration, collège A en qualité d'élu au Conseil d'administration, collège B en qualité d'élu au Conseil d'administration, collège BIATSS
Monsieur	QUIRIN Héloïc	en qualité d'élu au Conseil d'administration, collège usagers
	JAMBRUN Dimitri PIONNIER Delphine	en qualité de représentant du Rectorat en qualité de représentante suppléante du Rectorat

Article 2 : Publicité et exécution

La Directrice Générale des Services de l'ISAE-ENSMA est chargé de l'exécution du présent arrêté et de sa publication.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 10 février 2023

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA, Majdi KHOUDEIR

Transmis à Mme la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le

1 0 FEV. 2023

